



COMPTE RENDU
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
DES DIRECTEURS DES SERVICES DE GREFFE
Du 3 MAI 2018

A cette CAP 307 postes ont été publiés, 206 candidats ont émis 490 desiderata, 90 mouvements ont été réalisés dont 9 au titre du tableau d'avancement.

En réponse à notre déclaration liminaire, le Directeur confirme qu'un délai de 2 ans sera imposé sur le poste pour toutes les demandes y compris en priorité statutaire. Cependant, des aménagements sont possibles notamment dans le cadre de cette CAP pour les situations individuelles particulières.

S'agissant du PPCR, l'administration espère une publication très rapide du décret modifiant la grille indiciaire. Seule cette publication permettra de mener les opérations de reclassement et d'élévation d'échelon qui seront effectuées dans les meilleurs délais. Il confirme l'objectif de réaliser toutes ces opérations avant fin septembre 2018.

S'agissant de l'indemnitare, il confirme l'augmentation des indemnités mensuelles des DSGJ avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018, une enveloppe de 2,2 millions d'euros est consacrée à cette revalorisation. L'arrêté permettant ces revalorisation est en cours d'examen au ministère de la fonction publique.

S'agissant du projet de loi de programmation pour la justice, il invite les organisations syndicales à accompagner cette réforme dans le cadre des instances du dialogue social. Il y a certes un cadre mais de nombreux sujets restent à définir.

La DSJ a conscience du malaise des DSGJ et regrette que les gestes effectués en leur direction notamment de revalorisation indiciaire et indemnitare ne soient toujours pas mis en œuvre. Il précise que 200 DSGJ bénéficient de rémunérations équivalentes aux anciens hors hiérarchie contre 189 avant la réforme statutaire.

La DSJ confirme une entrée à l'ENG le 2 juillet de 120 DSGJ (concours) ainsi que les promus au choix. Dans le cadre des prévisions de recrutement, l'administration pourrait faire appel à des candidats admis sur liste complémentaire.

Enfin, il nous informe d'un nouveau report concernant le tableau d'avancement pour l'accès au grade hors classe... communiqué à suivre.

Les représentants UNSa SJ

Sofiane BAHRI, SAR Colmar 07.83.10.82.25

Agnès VERGE, TI Clermont Ferrand

Sylviane GOURDON, SAR Dijon

Bernard ROSAT, TGI Meaux